

Novembre 2010 – Volume 1 – Numéro 1 – Office municipal d'habitation de Montréal

Un investissement de 115 000 \$ aux habitations De Carillon

Dès la mi-novembre, 115 000 \$ seront investis dans des travaux majeurs aux habitations De Carillon. Les travaux visent à améliorer l'apparence du hall d'entrée, des corridors, de la salle communautaire et des locaux où se trouvent les chutes à déchets, ainsi que l'éclairage des corridors, des escaliers, des locaux où se trouvent les chutes à déchets et des buanderies.

Les travaux débuteront vers le milieu du mois de novembre et s'échelonneront sur une période de quatre à six semaines. Ils devraient être terminés à l'hiver 2011. Ils créeront plus de bruit et de poussière que d'habitude, et la présence des ouvriers augmentera le va-et-vient dans l'immeuble. De plus, la circulation dans les corridors sera restreinte au moment de la pose du revêtement de sol. L'accès à la salle communautaire sera également limité pour une période d'environ deux semaines, au moment où les travaux auront lieu au rez-de-chaussée.



Nous sommes conscients des inconvénients que causent les travaux et nous veillons à ce que ceux-ci soient complétés le plus rapidement possible. Nous espérons améliorer durablement votre confort et votre qualité de vie. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.

AVEC VOUS

Une rencontre de consultation a eu lieu le **9 juillet 2009**. **Danielle Lacroix**, agente de liaison, **Kevin Massé**, architecte du Groupe des sept, **Sylvain Villeneuve**, surveillant de travaux, **Marie-Soleil Guy-Martel**, agente de référence, et **Michel Lemay**, chef d'équipe des préposés à l'entretien et aux réparations, étaient présents aux habitations De Carillon pour discuter avec les locataires de leurs suggestions d'améliorations et entendre leurs préoccupations quant aux travaux à venir.

Les 19 locataires présents ont eu l'occasion de participer au choix de la couleur des murs des corridors. Après discussion, deux tons de gris ont gagné la faveur populaire : *Gris remarquable* pour les murs et *Gris urbain* pour les portes des logements et les murs mis en relief. La majorité des locataires a choisi de faire retirer la brique colorée à tous les étages pour plus d'uniformité et a demandé qu'on installe une protection sur le bas des murs afin d'en préserver l'intégrité. De plus, pour mieux distinguer les étages, plusieurs ont mentionné que les numéros devraient être plus gros, mais de même style que ceux des portes des logements pour créer une certaine harmonie.

Juste avant le début des travaux, une deuxième rencontre a eu lieu le **3 novembre** dernier pour les rappeler aux locataires et en préciser quelques détails.

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION ET AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTATS
Le revêtement de sol, les seuils des portes et les plinthes au bas des murs seront remplacés dans le hall d'entrée et la salle communautaire ainsi que dans les corridors de chaque étage.	À ces endroits, le revêtement de sol est usé et en fin de vie utile.	Apparence renouvelée
Les murs et les plafonds des corridors, des locaux où se trouvent les chutes à déchets, des buanderies, du hall d'entrée et du passage menant au stationnement seront repeints.	La peinture a besoin d'être rafraîchie.	Apparence renouvelée
Les luminaires des escaliers, des corridors, des locaux où se trouvent les chutes à déchets et des buanderies seront remplacés.	Les nouveaux luminaires seront moins énergivores.	Meilleur éclairage
Des protecteurs de coin seront installés sur la plupart des murs des corridors.	Les murs seront protégés des impacts.	Maintien de l' intégrité des murs
Les plafonds des corridors qui sont abîmés seront réparés.	Quelques plafonds sont abîmés.	Plus belle apparence
Des mains courantes seront ajoutées sur les murs des deux côtés des corridors de tous les étages.	Les mains courantes facilitent les déplacements des personnes à mobilité réduite.	Sécurité accrue

Le choix de couleur des locataires

COULEUR	NOM DE LA COULEUR	COULEUR	NOM DE LA COULEUR
	<i>Gris remarquable</i> Murs des corridors		<i>Shelter White</i> Revêtement de sol
	<i>Gris urbain</i> Portes et murs accentués		<i>Pomegranate red</i> Revêtement de sol

RÔLE DU LOCATAIRE - À VOUS D'AGIR

POUR LA BONNE MARCHE DES TRAVAUX, L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE MONTRÉAL FAIT APPEL À VOTRE COLLABORATION. DES AVIS SERONT AFFICHÉS AU MOINS 48 HEURES À L'AVANCE POUR VOUS INFORMER DE LA SÉQUENCE DES TRAVAUX ET DES CONSIGNES À RESPECTER POUR CHAQUE ÉTAPE.



AU MOMENT DES TRAVAUX, VOUS DEVEZ RETIRER TOUT CE QUI SE TROUVE SUR LE PLANCHER OU SUR LES MURS DES CORRIDORS.



CORRIDOR DÉGAGÉ, PRÊT POUR LES TRAVAUX

REVÊTEMENT DE SOL ET SEUIL DE PORTE

Au moment de l'installation du revêtement de sol et des seuils des portes, les locataires devront **laisser la porte de leur logement ouverte et éviter de marcher sur le revêtement de sol** pendant quelques heures, jusqu'à ce que la colle du revêtement durcisse.

MAINS COURANTES

Chaque section des mains courantes est fixée aux autres par des vis et de la colle. Leur installation est très délicate et demande une période de séchage de 24 heures.

Durant cette période, il est **important de ne pas toucher à la main courante** sinon, les sections pourraient être désalignées.



Les crochets de plastique autocollants et les crochets vissés doivent être enlevés avant le début des travaux. Une fois la peinture des corridors terminée, il sera **interdit de coller des crochets** sur les murs ou au plafond, car ceux-ci endommagent la peinture. Les crochets vissés seront tolérés sur les murs.

L'ÉQUIPE DE L'OMHM AUX HABITATIONS DE CARILLON

ÉQUIPE LIÉE AUX TRAVAUX MAJEURS

- ◆ Agente de liaison :
Danielle Lacroix
- ◆ Directeur de projets :
Paul Whelan

EMPLOYÉS AFFECTÉS À VOTRE IMMEUBLE

- ◆ Préposée à la sécurité :
Manon Perron
- ◆ Préposé à l'entretien et aux réparations :
Raoul Simion
- ◆ Agente de location :
Monique Boulé
- ◆ Organisateur communautaire :
Patrick Benjamin

Danielle Lacroix

Paul Whelan

Raoul Simion

Monique Boulé

Patrick Benjamin

L'ENTREPRENEUR

Aranda construction inc. est l'entrepreneur qui coordonne les travaux aux habitations De Carillon. L'horaire de travail des ouvriers s'échelonne de **7 h 30 à 17 h**, du lundi au vendredi. Les ouvriers arriveront à 7 h 30, mais les travaux ne débuteront qu'à 8 h. Dans certains cas exceptionnels, il pourrait y avoir prolongation de cette plage horaire si la bonne marche du chantier en dépendait.

Pour prévenir les accidents, respectez les périmètres de sécurité et tenez-vous loin des équipements de l'entrepreneur.

L'OMHM à votre service!

ENTRETIEN, RÉPARATIONS et EXTERMINATION
7 h à 23 h – 7 j/7



RÉPARATIONS URGENTES
ET SÉCURITÉ
24 h/24 – 7 j/7

514 872-OMHM (6646)



Office municipal
d'habitation
de Montréal

INFOCHANTIER est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-2016

INFOCHANTIER vous informe des **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble.

INFOCHANTIER vous informe des **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion.

INFOCHANTIER parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles requiert l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Coordination
Martine Di Loreto et
Marthe Roberge

Rédaction
Marthe Roberge, en collaboration avec
Danielle Lacroix et Martine Di Loreto

Révision
Jocelyne Hébert

Graphisme
Optik Design inc.